

# Sensibilisation à l'HAD en établissements sociaux et médico-sociaux - Module 2

L'HAD nécessite d'organiser l'articulation et la complémentarité entre accompagnement médico-social et prise en charge sanitaire, dans le respect des rôles et des compétences de chacun des acteurs. Pour ce faire, les coopérations entre professionnels de l'HAD et du secteur médico-social doivent être encadrées précisément, suivies et évaluées, dans des conditions prévues dans le cadre de conventions de partenariat.

## Objectifs de la formation

- Connaître les acteurs du partenariat sur le territoire.
- Maîtriser l'élaboration d'une convention de partenariat.

## Publics concernés

Professionnels de l'HAD ou du secteur médico-social.

## Contenu

### • Connaître les acteurs du partenariat sur le territoire

- Services hospitaliers.
- Etablissements de HAD
  - Mandat territorial.
  - Pathologies et soins.
  - Professionnels intervenant dans la prise en charge.
- Typologie des ESMS avec hébergement
  - Rôle, missions.
  - Public accueilli (EHPAD, FAM, MAS, ESAT, SAMSAH, SAVS...).
  - Métiers représentés au sein du secteur médico-social.

### • Maîtriser l'élaboration d'une convention de partenariat

- Elaboration conjointe de la convention : connaissance mutuelle, concertation et négociation.
  - Obligations réciproques HAD / ESMS.
  - Forme de la convention.
  - Dispositions permanentes
    - Méthode de rédaction des protocoles de soins et d'urgence.
    - Répartition des missions et responsabilités entre les professionnels de l'HAD et de l'ESMS.
    - Circuit du médicament.
    - Transmissions.
    - Dispositif d'évaluation et indicateurs.
  - Annexes : protocole nominatif et annexes techniques
- Règles de transmission aux pouvoirs publics.

### • Appréhender les modalités pratiques de mise en œuvre de l'HAD en ESMS

- Au moment de la mise en place d'une intervention d'HAD
  - Relation triangulaire : service hospitalier / ESMS / établissement HAD.
  - Rédaction des protocoles.
  - Rencontre entre professionnels HAD et ESMS : le pilotage, le cadre, l'organisation, le partage des missions communes, les règles de fonctionnement, la signature de la convention.
  - Mise en place d'outils : plan de soins coordonnés, transmissions, circuit du médicament, règles d'hygiène et de sécurité, gestion des informations à caractère confidentiel.
- Lors de l'arrivée ou du retour du patient / usager en ESMS
  - Transmissions.
  - Mise à jour du contrat de séjour et du projet personnalisé.
  - Suivi des indicateurs.
  - Evaluation du partenariat.
- Lors de la fin de l'HAD : scénarios de fin d'HAD.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques : associée à une démarche active et interactive, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la problématique attachée à la thématique.
- une analyse des pratiques professionnelles : elle permet une prise de recul dans les situations professionnelles et favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, ...).

## Intervenant

Professionnel de l'HAD.

## Renseignements et inscriptions

catalogue@infipp.com

### Session de 1 jour

Dates :

26 mars 2015

Coût pédagogique :

**199 €**

Lieu : Lyon ou proche banlieue

**D550B**

[www.infipp.com](http://www.infipp.com)